



2 ans de garantie : réparation à domicile

Des appareils fixés/attachés comme des accumulateurs dynamiques ont une garantie de 2 ans et sont réparés à domicile.

Des boilers défectueux seront toujours réparés à domicile ou contrôlés s'il y a des fuites.

Donc ils doivent toujours rester attachés !

Veillez envoyer un fax au service de réparations (voyez le formulaire ci-dessous) et veuillez mentionner :

" Réparation à domicile "

Tel: 070/22.28.85 Fax: 03/202.88.16

Ou veuillez envoyer un mail à : service@thermocomfort.be

Si vous voulez plus d'info, vous pouvez toujours contacter votre contact chez Cebeo.

DIMPLEX

A l'attention du Service de réparations à domicile

Bvba ENGELS D.
Paardenmarkt , 83
2000 – Antwerpen 1

Fax : 03/202.88.16

Formulaire
Pour une demande de réparation à domicile

GARANTIE :	OUI	<input type="radio"/>	NON	<input type="radio"/>
------------	-----	-----------------------	-----	-----------------------

Notre référence :

Adresse de réparation	
Tel. / Fax	
Type d'appareil	
Numéro de série	
Achat	
Remarques	Veillez ajouter le double de la note d'envoi / facture d'achat
Raison	
Info Additionnel	

Date :

Signature :